



**Je soussigné, EZZAHIRI Hicham, représentant légal du dispensateur de l'action
concourant au développement des compétences, COLDEFY IPFAC
atteste que :**

Monsieur Torialay SHERZAD

Demandeur emploi de l'entreprise LIP INDUSTRIE ET BATIMENT - BEAUVAIS

a suivi l'action : 06-20-02 / FORMATION CACES® R482 (catégories B1 Engins d'extraction à déplacement séquentiel, C1 Engins de chargement à déplacement alternatif), session n°03812609007.

Nature de l'action concourant au développement des compétences :

- ☒ action de formation *
- ☐ bilan de compétences
- ☐ action de VAE
- ☐ action de formation par apprentissage

qui s'est déroulée du 07/09/2026 au 08/09/2026

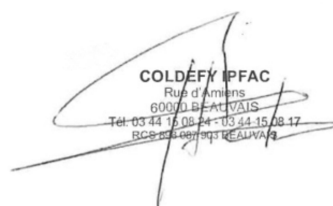
pour une durée de 14 heures (nombre d'heures réalisées ou, s'agissant d'une formation par apprentissage, nombre de mois réalisés) **.

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à : BEAUVAIS

Le : 08/09/2026

Président, EZZAHIRI Hicham



COLDEFY IPFAC
Rue d'Amiens
60000 BEAUVAIS
Tél : 03 44 15 08 24 - 03 44 15 08 17
DCE-03-08-09-26-09-26-09-26

* Lorsque l'action est mise en oeuvre dans le cadre d'un projet de transition professionnelle, le certificat de réalisation doit être transmis mensuellement.

** Dans le cadre des formations à distance prendre en compte la réalisation des activités pédagogiques et le temps estimé pour les réaliser.